



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-136332>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **24-136332**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Commune de Corneilles en Parisis

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : FOURNITURE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL ET D'EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE POUR LES AGENTS MUNICIPAUX

**Description** : Le présent Accord-cadre a pour objet l'approvisionnement des services municipaux en vêtements professionnels et équipements de protection individuelle (vêtements, chaussures, accessoires...).

**Identifiant de la procédure** : 8f248d0d-3c35-48ae-80eb-244a3aa06e0d

**Identifiant interne** : 2024-30

**Type de procédure** : Ouverte

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv )** : 18100000 Vêtements professionnels, vêtements de travail spéciaux et accessoires

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 18830000 Chaussures de protection

#### 2.1.3 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre** : 220,000 Euro

#### 2.1.4 Informations générales

**Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)**

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

**2.1.5 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 3**

**Conditions du marché :**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 3**

**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Motifs d'exclusion purement nationaux : Se référer aux documents de la consultation

## **Section 5 - Lot**

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001**

**Titre :** Vêtements de travail et équipements de protection individuelle

**Description :** Fourniture de Vêtements de travail et équipements de protection individuelle dans la limite de 30 000 euros HT/an

**Identifiant interne : 1**

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 18100000 Vêtements professionnels, vêtements de travail spéciaux et accessoires

**5.1.3 Durée estimée**

**Durée : 48 Mois**

**5.1.5 Valeur**

**Valeur estimée hors TVA : 120,000 Euro**

**5.1.6 Informations générales**

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non**

**5.1.9 Critères de sélection**

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** Capacité économique et financière

**Description** : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; - Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents ; - Bilans ou extraits de bilan, le cas échéant, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. - Attestation d'assurance prouvant le niveau approprié d'assurance des risques professionnels.

**Critère :**

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Nom** : Capacités techniques et professionnelles

**Description** : 1° Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront également pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; 2° Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; 3° Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation ; 4° L'indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le candidat pourra mettre en oeuvre lors de l'exécution du marché public ; 5° L'indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du marché public ; 6° Des échantillons, descriptions ou photographies des fournitures ; 7° Des certificats établis par des instituts ou services officiels chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Toutefois, d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par les candidats sont acceptées, si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés ; 8° Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres ;

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type** : Prix

**Nom** : Valeur prix

**Description** : AU regard des prix unitaires appliqués au DQE : pondéré à 50 pts

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Nom** : Valeur technique

**Description** : - Valeur technique au regard des fiches techniques et/ou des échantillons (30 pts) - Les délais de livraison (10 pts) - Méthodologie, suivi et le traitement des commandes au regard de la note demandée (10 pts) TOTAL : 50 pts

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : [https://ville-cormeilles95.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_14341\\_1059304.html](https://ville-cormeilles95.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_14341_1059304.html)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <http://ville-cormeilles95.e-marchespublics.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 10/01/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 120 Jour

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** :  
Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : oui

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

**Informations relatives aux délais de recours** : Un recours gracieux peut être adressé à la Ville dans un délai de deux mois à compter de la date de notification d'une décision. Dans les conditions fixées par le code de justice administrative français (Cja), peuvent être formés devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise : - un référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (art. L.551-1 Cja) soit dans un délai de 16 jours à compter de la réception de ce courrier (11 jours en cas d'envoi dématérialisé). Durant ce délai la signature du contrat est suspendue - un référé contractuel peut être formé 31 jours après publication de l'avis d'attribution ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (L 551-13 et suiv du CJA) - un recours en excès de pouvoir formé contre une décision, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée (art. R.421-1 Cja) ou à partir d'une décision implicite de rejet (art. R.421-1 Cja) ; - un recours de plein contentieux contre une décision de rejet d'une demande préalable et, en cas de décision expresse de rejet, dans un délai de deux mois à compter de la date de notification de cette décision (art. R.421-3 Cja). Des délais supplémentaires de distance s'ajoutent au délai de deux mois dans les cas prévus à l'article R.421-7 CJA. - pour les concurrents évincés et après la signature du contrat, un recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité en application de l'arrêt du Conseil d'Etat, n° 291545, 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux Signalisation.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Commune de Cormeilles en Parisis

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre :** Chaussures de travail

**Description :** Fourniture de chaussures de travail dans la limite de 60 000 euros HT/an

**Identifiant interne :** 2

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 18830000 Chaussures de protection

##### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 48 Mois

##### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 60,000 Euro

##### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non**

##### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom** : Capacité économique et financière

**Description** : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; - Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents ; - Bilans ou extraits de bilan, le cas échéant, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. - Attestation d'assurance prouvant le niveau approprié d'assurance des risques professionnels.

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Nom** : Capacités techniques et professionnelles

**Description** : 1° Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront également pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; 2° Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; 3° Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation ; 4° L'indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le candidat pourra mettre en oeuvre lors de l'exécution du marché public ; 5° L'indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du marché public ; 6° Des échantillons, descriptions ou photographies des fournitures ; 7° Des certificats établis par des instituts ou services officiels chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Toutefois, d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par les candidats sont acceptées, si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés ; 8° Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres ;

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Prix

**Nom** : Valeur financière

**Description** : AU regard des prix unitaires appliqués au DQE : pondéré à 50 pts

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Nom** : Valeur technique

**Description** : - Valeur technique au regard des fiches techniques et/ou des échantillons (30 pts) - Les délais de livraison (10 pts) - Méthodologie, suivi et le traitement des commandes au regard de la note demandée (10 pts) TOTAL : 50 pts

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : [https://ville-cormeilles95.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_14341\\_1059304.html](https://ville-cormeilles95.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_14341_1059304.html)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <http://ville-cormeilles95.e-marchespublics.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 10/01/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 120 Jour

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** : Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : oui

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

**Informations relatives aux délais de recours** : Un recours gracieux peut être adressé à la Ville dans un délai de deux mois à compter de la date de notification d'une décision. Dans les conditions fixées par le code de justice administrative français (Cja), peuvent être formés devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise : - un référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (art. L.551-1 Cja) soit dans un délai de 16 jours à compter de la réception de ce courrier (11 jours en cas d'envoi dématérialisé). Durant ce délai la signature du contrat est suspendue - un référé contractuel peut être formé 31 jours après publication de l'avis d'attribution ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (L 551-13 et suiv du CJA) - un recours en excès de pouvoir formé contre une décision, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée (art. R421-1 Cja) ou à partir d'une décision implicite de rejet (art. R.421-1 Cja) ; - un recours de plein contentieux contre une décision de rejet d'une demande préalable et, en cas de décision expresse de rejet, dans un délai de deux mois à compter de la date de notification de cette décision (art. R421-3 Cja). Des délais supplémentaires de distance s'ajoutent au délai de deux mois dans les cas prévus à l'article R421-7 CJA. - pour les concurrents évincés et après la signature du contrat, un recours de pleine juridiction

dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité en application de l'arrêt du Conseil d'Etat, n° 291545, 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux Signalisation.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Commune de Corneilles en Paris

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

**Titre :** Accessoires

**Description :** Fournitures d'accessoires d'équipements de protection individuelle dans la liste de 10 000 euros HT/an

**Identifiant interne :** 3

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 18100000 Vêtements professionnels, vêtements de travail spéciaux et accessoires

##### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 48 Mois

##### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 40,000 Euro

##### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non**

### 5.1.9 Critères de sélection

#### Critère :

**Type** : Capacité économique et financière

**Nom** : Capacité économique et financière

**Description** : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; - Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents ; - Bilans ou extraits de bilan, le cas échéant, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. - Attestation d'assurance prouvant le niveau approprié d'assurance des risques professionnels.

#### Critère :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Nom** : Capacités techniques et professionnelles

**Description** : 1° Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront également pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; 2° Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; 3° Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation ; 4° L'indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le candidat pourra mettre en oeuvre lors de l'exécution du marché public ; 5° L'indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du marché public ; 6° Des échantillons, descriptions ou photographies des fournitures ; 7° Des certificats établis par des instituts ou services officiels chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Toutefois, d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par les candidats sont acceptées, si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés ; 8° Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres ;

### 5.1.10 Critères d'attribution

#### Critère :

**Type** : Prix

**Nom** : Valeur prix

**Description** : AU regard des prix unitaires appliqués au DQE : pondéré à 50 pts

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Nom** : Valeur technique

**Description** : - Valeur technique au regard des fiches techniques et/ou des échantillons (30 pts) - Les délais de livraison (10 pts) - Méthodologie, suivi et le traitement des commandes au regard de la note demandée (10 pts) TOTAL : 50 pts

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : [https://ville-cormeilles95.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_14341\\_1059304.html](https://ville-cormeilles95.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_14341_1059304.html)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <http://ville-cormeilles95.e-marchespublics.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 10/01/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 120 Jour

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** : Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : oui

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

**Informations relatives aux délais de recours** : Un recours gracieux peut être adressé à la Ville dans un délai de deux mois à compter de la date de notification d'une décision. Dans les conditions fixées par le code de justice administrative français (Cja), peuvent être formés devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise : - un référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (art. L.551-1 Cja) soit dans un délai de 16 jours à compter de la réception de ce courrier (11 jours en cas d'envoi dématérialisé). Durant ce délai la signature du contrat est suspendue - un référé contractuel peut être formé 31 jours après publication de l'avis d'attribution ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (L 551-13 et suiv du CJA) - un recours en excès de pouvoir formé contre une décision, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée (art. R421-1 Cja) ou à partir d'une décision implicite de rejet (art. R.421-1 Cja) ; - un recours de

plein contentieux contre une décision de rejet d'une demande préalable et, en cas de décision expresse de rejet, dans un délai de deux mois à compter de la date de notification de cette décision (art. R421-3 Cja). Des délais supplémentaires de distance s'ajoutent au délai de deux mois dans les cas prévus à l'article R421-7 CJA. - pour les concurrents évincés et après la signature du contrat, un recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité en application de l'arrêt du Conseil d'Etat, n° 291545, 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux Signalisation.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Commune de Cormeilles en Paris

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Commune de Cormeilles en Paris

**Numéro d'enregistrement :** 21950176400019

**Adresse postale :** 3 avenue Maurice Berteaux

**Ville :** CORMEILLES EN PARISIS

**Code postal :** 95240

**Subdivision pays (NUTS) :** Val-d'Oise ( FR108 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** juridique-marchespublics@ville-cormeilles95.fr

**Téléphone :** +33 134504430

**Adresse internet :** <https://www.ville-cormeilles95.fr/>

**Profil de l'acheteur :** <https://ville-cormeilles95.e-marchespublics.com>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

**Numéro d'enregistrement** : 179 507 025 00015

**Adresse postale** : 2-4 2 BOULEVARD DE L'HAUTIL

**Ville** : Cergy

**Code postal** : 95000

**Subdivision pays (NUTS)** : Val-d'Oise ( FR108 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

**Téléphone** : +33130173400

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 1f15bf8d-1b57-4336-afa6-7645d7b0b9e2 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 04/12/2024 à 13:50

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 04/12/2024